



<https://www.citsmr.org>



info@citsmr.org

Compte-rendu citoyen des assemblées publiques du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenues les 12 novembre et 10 décembre 2024

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

Assemblées du 12 novembre et du 10 décembre 2024

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois d'octobre pour un total de 556 293 \$. et celles du mois de novembre pour un total de 1 448 760 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis l'assemblée d'octobre
 - 2.1 Le conseiller **John Bradley**
 - 2.1.1 En novembre
 - 2.1.1.1 S'est occupé du resurfaçage des routes Blanchard et Desnoyers ainsi que du « petit » rang des Soixante et du rang des Quatorze.
 - 2.1.1.2 A participé activement aux démarches relatives au changement du ponceau de la rue Val d'Or qui devrait être terminé avant Noël.
 - 2.1.2 En décembre 2024

2.1.2.1 A participé à la préparation du budget municipal pour l'année 2025

2.1.2.2 Remercie les bénévoles qui ont participé à la Guignolée, le 8 décembre dernier.

2.1.2.3 Annonce que les travaux de remplacement du ponceau de la rue Val d'Or sont terminés à 90%.

2.2 Le conseiller Ghislain Henri

2.2.1 En novembre

2.2.1.1 Il rend compte de la séance du 17 octobre du CCE :

2.2.1.1.1 Notre municipalité s'est classée huitième sur onze dans le rapport de l'escouade verte¹ pour l'été 2024. Plusieurs correctifs sont à venir.

2.2.1.1.2 Des démarches sont en cours pour l'implantation de deux bornes de chargement pour les voitures électriques.

2.2.1.1.3 Dans le cadre du projet Eco 360, un bilan carbone de la municipalité sera établi.

2.2.1.1.4 Il encourage les citoyens à réserver leurs feuilles mortes pour les producteurs agricoles.

2.2.2 Était absent à l'assemblée du 10 décembre.

2.3 Le conseiller Réal Déry

2.3.1 Lors de l'assemblée du 12 novembre

2.3.1.1 Souligne que durant le mois d'octobre aucun appel n'a été fait au SSI ou au service des Premiers répondants, ce qui peut être dû à la prévention et à l'information.

2.3.1.2 Annonce qu'un nouveau membre fera désormais partie de l'équipe des premiers répondants.

2.3.2 À l'assemblée du 10 décembre

2.3.2.1 Annonce que la patrouille de la SQ affectée à la rivière Richelieu a accompli 25 patrouilles au cours desquelles elle a donné de nombreux avertissements sans pour autant pouvoir imposer de contraventions en raison de l'absence de signalisation appropriée.

2.3.2.2 Annonce aussi que la SQ routière a distribué 348 contraventions durant l'été.

2.3.2.3 Remercie les bénévoles de la guignolée du 8 décembre dernier organisée par l'Association des Saint-Marcois. Il souligne que ces bénévoles ont assuré la distribution du Saint-Marc...Quoi? qui n'avait pas pu être livré par la poste en raison de la grève des postiers.

2.4 La conseillère Marie-Claude Racine

2.4.1 Lors de l'assemblée du 12 novembre

2.4.1.1 Fait part du fait que la Société d'histoire a élu un nouveau conseil d'administration, tiendra sous peu son assemblée générale annuelle et préparera bientôt ses activités pour l'année 2025.

¹ - Deux agentes de sensibilisation (qui) sillonnent des secteurs résidentiels et commerciaux, dans le but d'effectuer des actions de sensibilisation en remettant des billets de courtoisie décrivant leurs observations visuelles du contenu des bacs en bordure de rue. « *L'Escouade verte nous permet d'être sur le terrain afin d'effectuer des vérifications et de sensibiliser la population aux bonnes habitudes du tri en remettant un billet de courtoisie. Ce billet est un outil remis aux citoyen(ne)s dans le but d'améliorer le tri des matières et pour expliquer les consignes liées aux collectes* »
.Source : site internet de la MRCVR : <https://www.mrcvr.ca/?s=escouade+verte>

2.4.1.2 Elle a participé à la rencontre des divers organismes saint-marcois au cours de laquelle elle a pu constater l'esprit de collaboration qui existe entre eux.

2.4.1.3 Elle annonce le futur spectacle qui aura lieu le 19 décembre pour célébrer la saison des fêtes de Noël.

2.4.2 À l'assemblée du 10 décembre,

2.4.2.1 Annonce que le parcours urbain créé dans le cadre du budget participatif 2024 est en cours de réalisation et qu'un nouveau budget participatif sera en vigueur pour l'année 2025.

2.4.2.2 Invite à participer à l'activité des « jeunes entrepreneurs » qui aura lieu ce vendredi, de 16h30 à 20h.

2.4.2.3 Renouvelle l'invitation à assister au spectacle de Noël, le jeudi 19 décembre à 20h.

2.5 Le conseiller **Maurice Rolland**

2.5.1 Lors de l'assemblée du 12 novembre,

2.5.1.1 Annonce que la documentation de la Société d'histoire Cournoyer sera désormais accessible sur les lieux de la Bibliothèque Archambault-Trépanier où elle pourra être consultée.

2.5.1.2 A participé à la rencontre des organismes qui permet de coordonner les activités et d'éviter les chevauchements.

2.5.2 À l'assemblée du 10 décembre,

2.5.2.1 Mentionne

2.5.2.1.1 Sa participation à la journée des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu le 20 novembre dernier.

2.5.2.1.2 Sa participation à l'élaboration du budget municipal de 2025.

2.5.2.1.3 Le succès de la Guignolée du 8 décembre.

2.6 Le Maire **Alain Lavallée**, lors de la rencontre du 10 décembre, fait état sa rencontre avec les élus de Saint-Charles-sur-Richelieu en compagnie des conseillers John Bradley et Ghislain Henri. Au cours de cette rencontre, il a été décidé de construire un troisième bassin de décantation des eaux usées qui sera deux fois plus vaste que les deux déjà existant.

3 Le 12 novembre, les conseillers ont

3.1 Adopté le rapport de l'assemblée du CCE du 17 octobre dernier (rapport disponible à <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>)

3.2 Accepté le dépôt en avis de motion de deux projets de règlements (Régie interne des séances, Décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques).

3.3 Nommé un nouveau Premier répondant, M. Alain Bertrand qui devra suivre les formations requises,

3.4 Approuvé l'emprunt de 1 350 000 \$ à la Banque Royale remboursable à un taux de 4% sur une période de 5 ans.

3.5 Autorisé un premier versement de 1 208 230 \$ pour les travaux d'asphaltage des rangs des Quatorze, Petit Soixante, Montées Blanchard et Desrosiers.

3.6 Accepté la quote-part de 21 856 \$ (payable en quatre versements à la Municipalité de Sainit-Jean-Baptiste) pour les services d'un préventionniste en sécurité incendies.

3.7 Accepté le bail au montant annuel de 87 \$ avec le MELCCFP pour l'utilisation de la berge du Richelieu pour l'installation du nouveau quai municipal.

4 Lors de l'assemblée du 10 décembre les conseillers ont

4.1 Accepté le dépôt des rapports d'assemblées du CCU (2024-11-13 et 2024-12-04), du CCE (2024-11-28).

4.2 Adopté le règlement #6-2024 sur la régie interne des séances du conseil (<https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2024/12/Reglement-6-2024-Regie-Interne-des-seances-1.pdf>).²

4.3 Adopté le règlement #7-2024 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques (<https://smsr.quebec/wp-content/uploads/2024/12/Reglement-7-2024-Programme-installations-septiques.pdf>).³

4.4 Approuvé l'agrandissement d'une résidence familiale sur la rue Richelieu,

4.5 Accordé une dérogation mineure pour un terrain situé sur le rang Ruisseau Nord et légèrement plus petit que les normes réglementaires municipales.

4.6 Autorisé la construction d'une résidence familiale sur la rue de l'Anse.

4.7 Accepté le dépôt d'un avis de motion du projet de règlement #8-2024 pour décréter l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux de 2025.

4.8 Autorisé le versement de 83 499 \$ pour les travaux d'asphaltage des rangs des Quatorze, Petit Soixante, Montées Blanchard et Desrosiers.

4.9 Acquis de la Fabrique Saint-Marc la parcelle de terrain du bord de l'eau (2170 m²) afin de confirmer sa vocation de parc municipal. Cette acquisition se fait au coût de 100 000 \$ payable en 10 versements annuels de 10 000 \$ sans intérêt.

4.10 Accepté de verser annuellement pendant 10 ans à la Fabrique en guise de soutien à l'entretien des bâtiments patrimoniaux, un maximum de 20 000 \$ sur présentation de factures. Il est entendu que la Municipalité se réserve un droit d'accès aux bâtiments.

4.11 Adopté le calendrier 2025 des assemblées du conseil municipal (2e mardi de chaque mois à 19h30).

4.12 Autorisé le Maire et la Directrice générale à signer le contrat de travail des employés municipaux pour 2025.

4.13 Accepté la quote-part 2025 de 54 748 \$ versable à l'ARTM pour le transport adapté.

² Ce règlement autorise les conseillers à participer aux assemblées mensuelles par internet à partir de leur domicile et autorise la Municipalité à imposer des amendes à des citoyens qui ont des comportements inappropriés durant les assemblées.

³ Ce règlement régit la mise aux normes des installations septiques et prévoit une aide financière maximale de 20 000 \$ aux contribuables sous forme de prêt remboursable annuellement avec le paiement des taxes.

4.14 Accepté la soumission de l'entreprise Bertrand Mathieu Ltée d'un montant de 105 450 \$ pour le remplacement d'un ponceau de la rue Val d'Or.

4.15 Accepté la soumission de la firme Sanivac pour la vidange des fosses septiques pour un montant de 148 \$ par unité.

5 QUESTIONS CITOYENNES

5.1 En novembre,

5.1.1 Un citoyen remercie le Service des Loisirs pour le spectacle des Fils du Diable, souligne le beau travail de resurfaçage effectué sur les rangs des Quatorze, Petit Soixante, Montées Blanchard et Desrosiers.

5.1.2 Ce citoyen demande quand s'appliqueront les nouvelles dates et journées de cueillette des ordures, des matières putrescibles et des matières recyclables. On lui répond que ces modifications entreront en vigueur en janvier 2025.⁴

5.1.3 Un citoyen demande si d'autres municipalités contribuent au financement des associations de citoyens. On lui répond qu'on va s'informer et lui donner réponse lors de la prochaine séance.
Note : Sans répondre précisément à la question posée, lors de la session du 10 décembre, le Maire informe les citoyens qu'après consultation auprès de la FQM, une municipalité ne peut subventionner les activités politiques d'associations citoyennes.

5.1.4 Une citoyenne suggère l'installation d'une deuxième main courante (du côté du mur) dans les escaliers qui donnent accès à la salle municipale.

5.1.5 À propos du projet Eco 360 relatif au bilan carbone de la municipalité (voir point # 2,2,1,1,3 de ce compte-rendu), un citoyen souligne qu'une telle étude a déjà été réalisée autour des années 2010. On lui répond que depuis ce temps les données ont probablement changé et qu'une nouvelle étude n'est pas superflue.

5.2 En décembre

5.2.1 À un citoyen qui trouve excessive la contribution de 54 748 \$ exigée par l'ARTM pour le transport adapté, réponse est faite que cette participation est légalement obligatoire et donne droit à un service accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Il est par ailleurs impossible d'obtenir des statistiques sur son utilisation.

5.2.2 Ce citoyen demande aussi des informations sur le processus d'appel d'offres en vigueur. En réponse on lui dit que cette procédure se fait par l'intermédiaire du Ministère des affaires municipales qui regroupe tous les appels d'offres et choisit le fournisseur à qui les municipalités doivent accorder les contrats.

⁴ À titre d'information, nous joignons au présent envoi le calendrier officiel des collectes pour notre municipalité.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ :	Association des directeurs municipaux du Québec
AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
ARTM :	Autorité régionale de transport métropolitain
CABVR :	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
MDJ :	Maison des jeunes « La Traversée »
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRCVR :	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
MTQ :	Ministère du transport du Québec
OBNL (ou OSBL) :	Organismes à but non lucratif
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PRIMADA :	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SHSMSR :	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec